



DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**MAIRIE DE JARJAYES**

## Conseil Municipal du jeudi 14 septembre 2023

**Étaient présents :** Christian Muller, Christian Cado, Monique Raquet, Marie Fradin, Gérald Bordiga, Roger Chaix, Éric Guignard, Rémi Raimbault, Cécilia Ronzevalle, Orianna Duhamel.

**Procurations :** Sylvie Ollagnier à Christian Cado

**Absente :** Sylvie Ollagnier

**Secrétaire :** Orianna Duhamel

**Heure de début :** 18h45

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2023.

### ÉCOLE :

#### 1/ Bilan des travaux et préparation de l'inauguration de la nouvelle salle

- Les travaux d'extension de l'école pour la création d'une nouvelle pièce à la place du préau ont été terminés dans les temps pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

- Les invitations pour l'inauguration de cette nouvelle salle sont lancées pour le 19 septembre en présence de Mme la Sous-Préfète et de M. le Président du Département.

#### 2/ Bilan de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée normalement, avec un corps enseignant renouvelé, Bérangère Argueyrolles pour les grands et Harmony Garnier pour les petits. L'école compte maintenant 38 élèves à peu près également répartis entre les deux classes.

#### 3/ Réflexion sur les horaires Enseignement/Périscolaire

Afin d'acter de nouveaux horaires pour augmenter le temps de présence en classe le matin pour profiter d'une meilleure concentration des enfants et modifier l'amplitude horaire du temps consacré à la cantine (12h-13h30 au lieu de 11h30-13h30), il est nécessaire d'attendre le 14 octobre jour des élections des nouveaux délégués des parents d'élèves. 11 jours plus tard se tiendra un conseil d'école.

Le prochain conseil municipal pourra alors prendre une délibération proposant ces nouveaux horaires. Un dossier constitué de la délibération, de l'avis du Conseil d'école et de l'accord des parents délégués sera enfin transmis à l'inspectrice de la circonscription pour validation finale. L'objectif serait d'activer ce changement pour la rentrée scolaire de janvier 2024.

### CHÂTEAU :

#### 1/ État d'avancement des actions

L'appel d'Offres pour le recrutement d'un maître d'œuvre a été publié. Les candidatures sont attendues pour le 2 octobre 2023.

Deux candidatures ont été reçues pour la mission de Programmation. Le conseil municipal acte à l'unanimité le choix de l'entreprise SYNAPSE / FABRIQUES pour réaliser cet accompagnement.

#### 2/ Souscription publique Fondation du Patrimoine

Le conseil reconnaît l'intérêt de lancer une souscription auprès de la population pour les travaux de rénovation du Château et autorise M. le Maire à signer une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour collecter les fonds via sa plateforme pour le compte de la commune.

## SECRÉTARIAT :

Une convention de partenariat avec le CDG05 va être signée pour donner la possibilité d'accueillir durant 1 mois un(e) stagiaire participant à la formation de secrétaire de mairie organisée par le CDG le dernier trimestre 2023.

## DÉNEIGEMENT :

### **1/ Organisation du déneigement Hiver 2023-2024**

Suite à la démission de deux déneigeurs, le déneigement doit être organisé différemment cet hiver. D'une part, la famille Maurel a été pressentie pour déneiger le Chemin des Châtelas, Mais nous sommes toujours à la recherche d'un déneigeur pour le secteur des Tancs, de Malcor et jusqu'au Chemin de La Drague. Pour la partie haute de la commune qui nécessite un tracteur puissant, Roger Chaix a proposé que la commune loue le sien qui sera conduit soit par lui, soit par l'employé communal Nicolas Méyère.

À cet effet, il convient de rédiger et de signer une convention avec Roger Chaix, ce que le conseil approuve à l'unanimité.

### **2/ Matériel**

Le conseil valide l'achat d'une lame à neige d'occasion à hauteur de 5000,00 € qui sera en partie financée par une participation du fonds d'urgence du Département.

## URBANISME :

Le maire informe le Conseil des affaires en cours. La DDT a été sollicité pour apporter son expertise sur un cas à La Ruine où le pétitionnaire a largement dépassé les bornes de son document d'urbanisme. Un autre dossier va être ouvert sur une construction totalement illicite.

## TRANSPORT :

Le maire informe le Conseil des derniers développements concernant la mobilité. Comme l'ensemble des transports publics a été bouleversé, l'Agglo a dû lancer de nouveaux appels d'offres, dont les résultats sont attendus en fin d'année.

Dans le schéma des mobilités adopté par l'Agglo figure un aller/retour liaison hebdomadaire Jarjayes/Gap en bus le samedi matin et la mise à disposition d'un véhicule 9 places pour, dans un premier plan, des compléments de liaisons régulières (ex : Jarjayes-Tallard ou Jarjayes/Gap), puis dans un deuxième temps des mises à disposition plus élargies (par exemples sorties d'une association à l'intérieur de l'Agglo). La réflexion sur les modalités a été lancée par le Président de l'Agglo.

## QUESTIONS DIVERSES :

Le maire informe le Conseil qu'il a demandé à deux entreprises locales d'établir des devis pour changer le mode de chauffage de la salle polyvalente afin d'en diminuer le coût, ce qui permettrait d'allonger la durée de location possible. Pour rappel, suite à l'augmentation drastique du tarif de l'électricité en 2022, la salle n'a pas été louée durant toute la période de chauffage en 2022/2023 et il en sera de même pendant l'hiver à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôt la séance à 20h14.

Fait à Jarjayes, le 30 septembre 2023

Christian Muller  
Maire de Jarjayes